La voie des sacres

Patrick Demouy

En 2022
300e anniversaire
du sacre de Louis XV
à Reims et dans la cathédrale

Société des Amis de la Cathédrale de Reims

Renaissance de Saint-Remi

L'association "Reims, ville de sacres"

L'Association « Reims Ville des Sacres » propose toute une série de mesures concrètes pour mettre en valeur le sacre des rois de France à Reims.

Avec Patrick Demouy - professeur des universités en histoire médiévale - Bernard Poret - président de la Société des Amis de la Cathédrale - et Camille Mangin - président de l'association Renaissance Saint Remi -, nous avons multiplié les rencontres, préparé différents projets, organisé des conférences.

D'ores et déjà, deux plaques sont posées une à la basilique et une autre à la cathédrale pour indiquer respectivement les rois sacrés dans chacun de ces deux édifices.
Le palais du Tau, désormais « Musée des sacres et de la cathédrale » va se transformer au cours des prochaines années en valorisant les sacres.

La ville de Reims, après avoir financé les spectacles Régalia, a pris la décision de mettre en valeur la VOIE DES SACRES au cours des prochaines années.

D'autre part, notre association a bâti un projet global d'évènements qui se dérouleront de juin à octobre 2022 à l'occasion du tricentenaire du Sacre de Louis XV.

Enfin, nous prévoyons d'autres manifestations jusqu'en 2029, date anniversaire du Sacre de Charles VII avec Jeanne d'Arc.

Avec toutes ces nouvelles réalisations et évènements, notre ville offrira une image dynamique, ludique et éducative de l'Histoire des Sacres, élément important de l'Histoire de France.

Jean-Marie Beaupuy
Président

L'article *"La voie des sacres"* écrit par Patrick Demouy, professeur émérite des Universités, a été publié dans la "La plume de l'Ange" n°13 de juin 2019, revue éditée par la Société des Amis de la Cathédrale de Reims, d'où il est extrait.

La voie des sacres chemine sur 1,6 km de la basilique Saint-Remi à la cathédrale, empruntant les rues Gambetta et Chanzy, et parcouru par 33 rois de France couronnés à Reims.

Sur la couverture

Portrait de Louis XV à 17 ans réalisé par Hyacinthe Rigaud en 1730.
Ce tableau se trouve au musée national du château de Versailles.

La voie des sacres

Cette expression qui désigne, à Reims, l'axe reliant la cathédrale Notre-Dame à la basilique Saint-Remi est récente, mais elle s'appuie sur 1500 ans d'histoire. Tout commence avec le baptême de Clovis, vers l'an 500, considéré à juste titre depuis le Moyen Âge comme l'acte fondateur du royaume des Francs, qui a redonné unité politique et religieuse à l'ancienne Gaule après l'éclatement de l'empire romain d'Occident. La cérémonie a eu pour cadre le baptistère de la première église cathédrale, dont les vestiges ont été mis au jour sous l'édifice actuel, au niveau de la cinquième travée de la nef. Mort en 532 ou 533, le ministre de ce baptême, l'évêque saint Remi, a été inhumé au sud de la cité, dans le quartier des nécropoles, qui se trouvait alors en dehors des murailles édifiées au début du IVe siècle pour protéger le cœur de la ville. Le modeste sanctuaire où il reposait devint vite un lieu de pèlerinage, dès que fut reconnu le culte public de l'apôtre des Francs. Une communauté de clercs en reçut la charge ; au milieu du VIIIe siècle ils adoptèrent la règle de saint Benoît. Pendant plus de mille ans les moines ont prié dans l'église Saint-Remi, maintes fois agrandie. Un bourg s'est peu à peu constitué autour de l'abbaye, dont le rayonnement spirituel s'accompagnait d'une activité économique.

Le sacre de Louis le Pieux

En 816 Louis le Pieux, fils de Charlemagne, choisit Reims pour y être sacré et couronné empereur d'Occident. Le sacre était apparu deux générations plus tôt dans le royaume des Francs. Quand, en 751, le maire du palais Pépin le Bref avait détrôné le Mérovingien Childéric III, descendant de Clovis, il lui fallait affirmer une autre légitimité que celle du sang. Certes il détenait déjà la réalité du pouvoir et avait été élu par les Grands du royaume, mais il devait se prévaloir d'une autorité venue d'en-haut. D'où le recours au rite biblique de l'onction d'huile sainte, administrée par un prophète ou le grand-prêtre d'Israël à celui que Dieu avait choisi et sur

Le combat de David contre Goliath.
À droite, avant le combat ; à gauche, après le combat.
Façade occidentale de la cathédrale.

Photos Commission photo SACR

lequel il faisait descendre son Esprit. La façade de la cathédrale, avec ses sculptures monumentales, inscrit clairement le roi de France dans la lignée du roi David, vainqueur de Goliath, archétype de l'ennemi redoutable. Elle l'inscrit aussi dans la lignée du roi Clovis, représenté dans la cuve baptismale. Et c'est ce que Louis le Pieux a clairement exprimé en écrivant à l'archevêque de Reims qu'il venait « *là où un autre roi du même nom que lui avait été jugé digne de la grâce du baptême* ». Clovis et Louis, Chlodovecus et

Le baptême de Clovis, au centre de la galerie des rois,
Façade occidentale de la cathédrale.

Hludovicus, c'est tout un, en effet. Charlemagne avait donné à ce fils, le seul qui survécut pour lui succéder, le nom du fondateur de la royauté franque afin de marquer continuité et légitimité. Peu avant de mourir, en septembre 813, le vieil empereur avait associé Louis à sa dignité en lui remettant une couronne dans la chapelle du palais d'Aix-la-Chapelle. Élu en 816, le pape Étienne IV, nouveau chef spirituel de la Chrétienté, manifesta le désir de rencontrer le nouveau chef temporel de l'Occident. Louis, dont le pieux surnom n'est pas usurpé, saisit l'occasion de donner à son règne la grâce d'une bénédiction pontificale et fit le choix de Reims. Clovis y avait fondé un royaume chrétien, Louis souhaitait rendre son royaume plus chrétien encore, dans la fidélité à Rome. C'est à Saint-Remi, le jeudi 2 octobre, qu'il accueillit Étienne IV. Le pontife logea à l'abbaye, l'empereur au palais archiépiscopal, appelé plus tard palais du Tau, au pied de la cathédrale, où le sacre fut célébré le dimanche 5. Entre temps Louis avait reçu, vendredi, le pape au palais et celui-ci lui avait rendu la politesse, samedi, à l'abbaye.

Louis le Pieux

Sur un long poème de Raban Maur, *Louanges de la Sainte Croix* (vers 825) apparaît l'image - idéalisée - de l'empereur Louis le Pieux en champion de la foi. La composition est un tour de force littéraire et artistique. L'enlumineur fait coïncider le texte, cohérent de ligne en ligne, avec des vers inscrits sur l'image, qui ont une signification propre sans altérer le sens général de la page dans une lecture continue.

Ainsi on lit sur la croix, de haut en bas et en passant la main :

In cruce Christe tua victoria vera salusque omnia rite regis

(Par Ta Croix, ô Christ, victoire et salut véritables, Tu régis tout à juste titre).

Sur l'auréole en partant de l'épaule gauche :

Tu Hludovicum Christe corona (Toi, Christ, couronne Louis).

Sur le bouclier : *Nam scutum fidei depellit / tella nefanda. Protegit / Augustum clara tropea parans./Devotum pectus divino munere / fretum, inlaesum semper castra / inimica fugat.*

(Car le bouclier de la foi repousse les fidèles impies, il protège l'empereur, lui prépare d'illustres trophées. Sa pieuse poitrine confiante dans le divin présent, rendue invulnérable, fait en toute occasion fuir les armées ennemies).

Michel Perrin,
Raban Maur. *Louanges de la Sainte Croix*,
Paris, Berg, 1988.

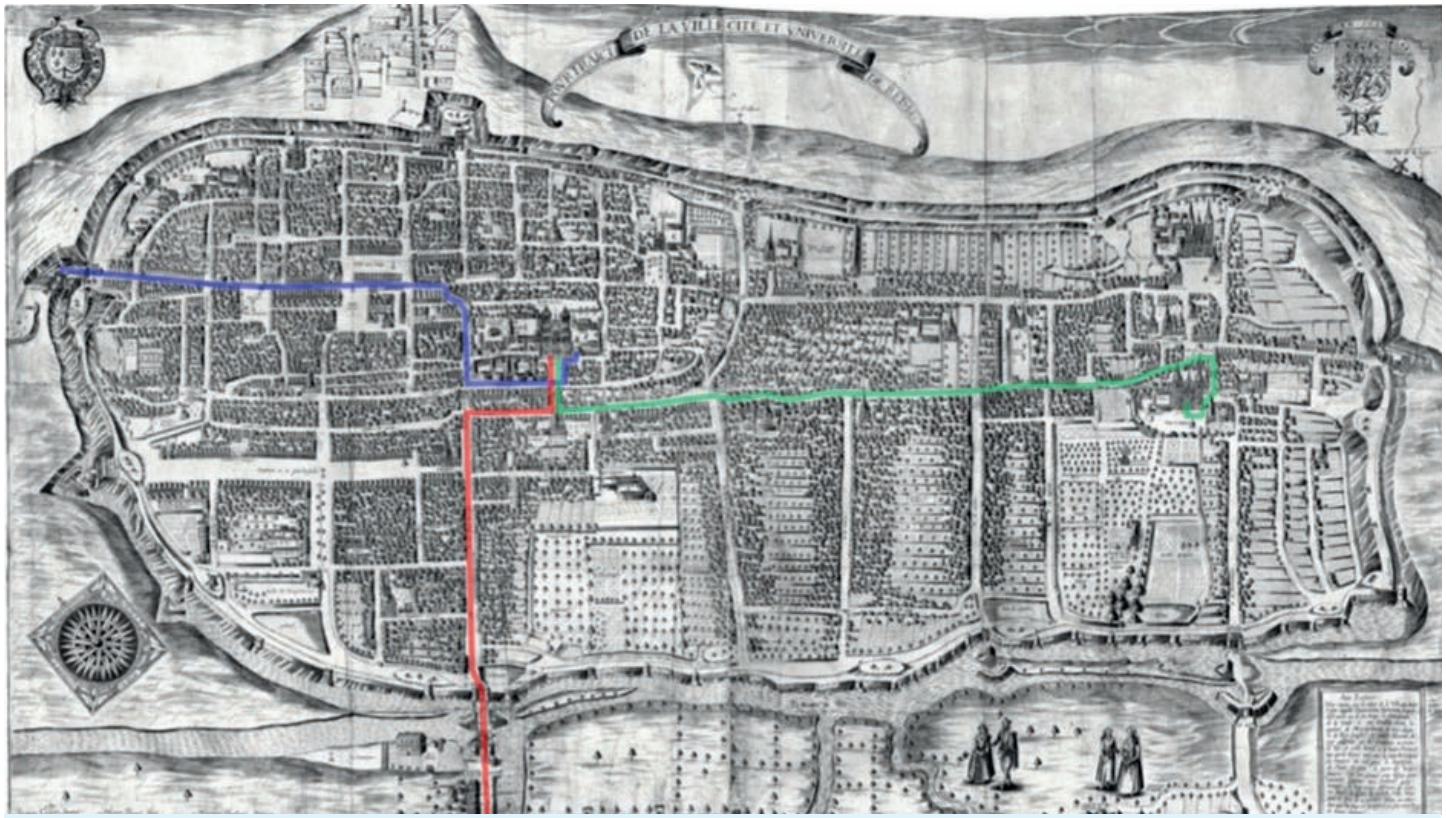

Plan de Reims en 1618, par Jacques Cellier, avec les itinéraires habituels des cortèges royaux.

Itinéraire de l'entrée royale.

Cortège de la Sainte Ampoule, et cavalcade vers Saint-Remi.

Départ vers Corbeny.

(Extrait de *Le Sacre du Roi*, Patrick Demouy, Éditions La Nuée Bleue, Strasbourg, 2016)

Les itinéraires

C'est donc à l'occasion de ce sacre, au caractère exceptionnel, que Notre-Dame et Saint-Remi apparaissent comme les deux pôles des festivités, marquées par de brillants cortèges. À l'époque l'abbaye était encore hors-les-murs (les nouveaux remparts incluant le bourg Saint-Remi n'ont été achevés qu'au milieu du XIVe siècle). Pour accéder à la cité, il fallait emprunter la voie romaine qui menait à la porte méridionale, la porte Bazée, bâtie comme les trois autres (porte Mars au nord, porte Chacre à l'est et porte aux Ferrons à l'ouest) sur un des arcs gallo-romains monumentaux édifiés sur les deux axes antiques, le *cardo* (nord-sud) et le *decumanus* (est-ouest). Il reste quelques vestiges de la porte Bazée au carrefour des rues de l'Université, de Contrai et des Murs. Cette dernière rappelle, précisément, l'existence de la muraille à cet endroit. La voie romaine a pris au XIe siècle le nom de rue du Barbâtre, suite à la prise de Barbastro (Aragon) en 1064, dont on fit une chanson de geste assez largement diffusée. C'est un des épisodes de la *reconquista* menée par les chrétiens d'Espagne, avec l'aide de chevaliers français, notamment champenois. À cette époque l'espace compris entre la cité et le bourg commençait à s'urbaniser. Au XIIe siècle, pour plus de commodité, il fallut doubler l'axe en créant la rue Neuve, qui a pris en 1884 le nom de Léon Gambetta. Elle est donc restée « neuve » très longtemps, la toponymie est conservatrice. Dès lors, pour se rendre de Saint-Remi à la cathédrale, on longeait l'abbatiale en empruntant la rue Saint-Julien (qui existe encore, avec les vestiges de l'église paroissiale du quartier), on tournait à gauche place de la Halle-Saint-Remi (place Saint-Timothée), puis on descendait la rue du Grand Cerf (du nom d'une vieille enseigne), la rue Neuve, la rue du Bourg-Saint-Denis (devenue rue Chanzy en 1884). Saint-Denis était une abbaye de chanoines réguliers, fondée en 1067, qui abrite aujourd'hui le musée des Beaux-Arts ; son église, détruite par le vandalisme de la Révolution, se trouvait dans l'axe de l'actuelle rue Libergier, juste en face de la cathédrale ; c'est là qu'il fallait tourner à droite, pour gagner le parvis en empruntant une poterne ménagée dans la muraille antique. Celle-ci longeait les actuelles rues des Fuseliers et Tronsson-Ducoudray ; elle a été mise au jour sous la

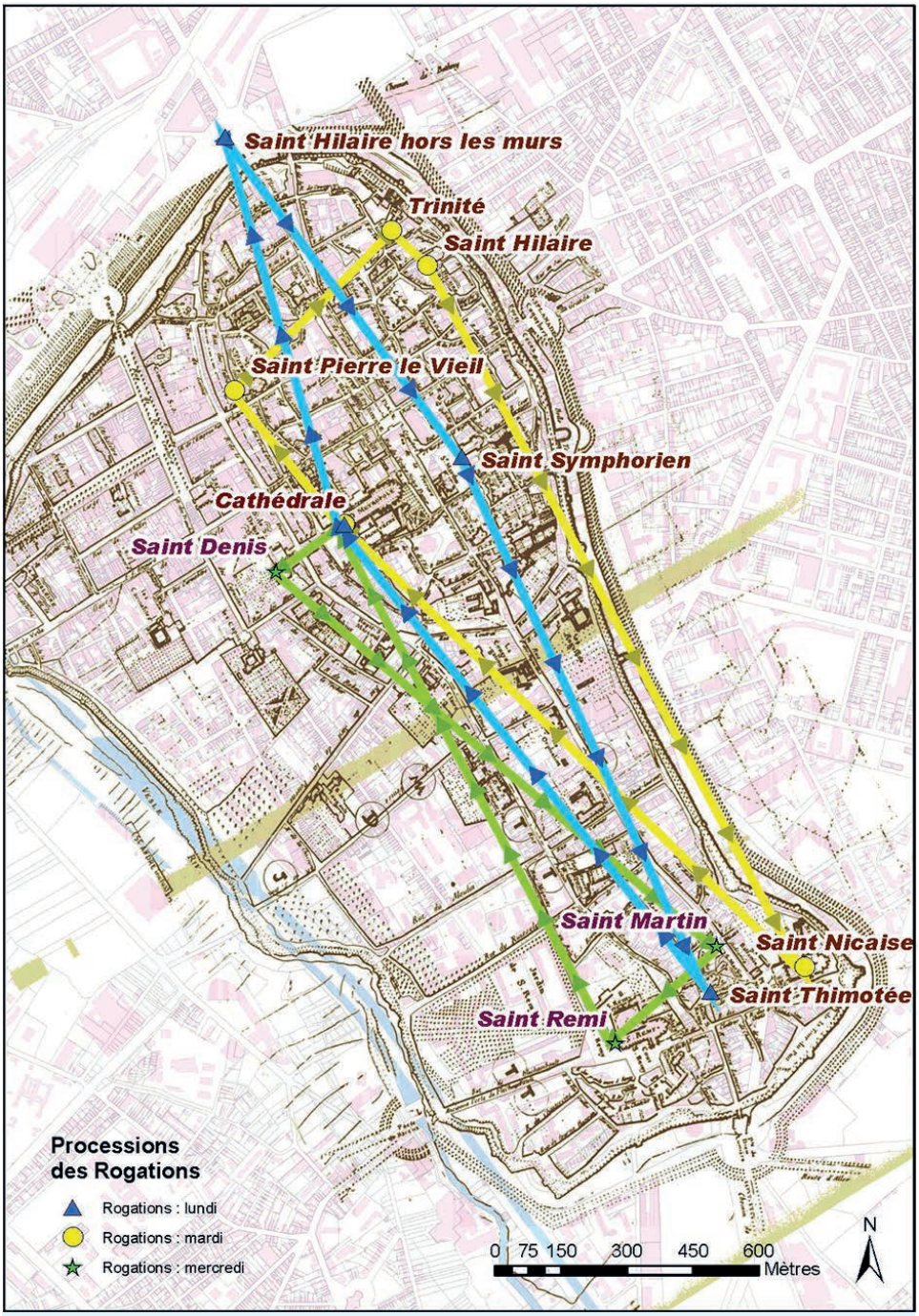

Plan des processions des Rogations,
(Patrick Demouy)

Médiathèque. L'itinéraire par la rue Neuve est connu par ailleurs pour être au Moyen Âge celui de l'entrée solennelle de l'archevêque élu qui prenait possession de son siège. L'*Ordo receptionum* conservé dans un cartulaire du XII[e] siècle, décrit la cérémonie. Successeur de saint Remi, le prélat prenait son gîte à l'abbaye, y passait la nuit, priait devant les reliques de l'apôtre des Francs. De bon matin, il prenait le chemin de la cathédrale, précédé par les moines chantant des psaumes. Revêtu d'une aube blanche et d'une chape, il marchait pieds nus, en signe d'humilité, comme dans les processions pénitentielles. C'est aussi pieds nus que l'on représentait les apôtres, conformément à l'injonction du Christ de n'avoir ni ceinture, ni besace, ni chaussures (Mt, X, 10) ; or l'évêque, dans l'Église catholique, tient sa légitimité de la succession apostolique, de la chaîne des consécrations avec imposition des mains censée remonter jusqu'aux apôtres.

L'itinéraire était jalonné d'institutions charitables et de couvents, aujourd'hui presque tous disparus. Reste l'église Saint-Maurice, qui remonte aux origines chrétiennes de Reims ; en 1124 l'archevêque Raoul le Vert y installa un prieuré bénédictin de Marmoutier, cédé en 1615 aux Pères Jésuites qui installèrent leur collège à côté ; après leur expulsion les bâtiments accueillirent en 1766 l'Hôpital Général. Aussitôt après, une petite rue sur la droite conduisait à l'église des Carmes, accueillis à Reims vers 1325. Un peu plus loin sur la gauche, à l'angle de la rue Neuve et de la rue de Venise, se trouvait le prieuré Saint-Paul du Val-des-Écoliers, établi en 1248 par les chanoines réguliers de cet ordre qui partageaient leur temps entre l'office, le travail manuel et l'étude des lettres sacrées, comme leur nom l'indique. En 1617 ils cédèrent les bâtiments à des religieuses installées près de Soissons, qui redoutaient l'insécurité de la campagne ; elles leur donnèrent le vocable de Saint-Étienne. Après la démolition de l'église fut percée la rue de l'Équerre, au bout de laquelle subsiste encore un logis ancien occupé de 1834 à 1966 par des Visitandines. Presqu'en face, la rue des Orphelins, percée en 1673 entre Barbâtre et rue Neuve, longeait l'établissement fondé par le bienheureux Nicolas Roland, relayé par saint Jean-Baptiste de La Salle, pour l'accueil et l'instruction des enfants pauvres ; c'est là que fut fondée en 1683 la Congrégation des Sœurs du Saint-Enfant-Jésus, toujours présente. À quelque distance, là où se trouve

actuellement le Conservatoire de Musique et de Danse, les Clarisses ont établi, dès les années 1220, un couvent doté d'un grand jardin. En face, en 1682, saint Jean-Baptiste de La Salle transféra l'école gratuite qu'il avait ouverte trois ans auparavant au presbytère Saint-Maurice pour les petits garçons de ce quartier populaire. C'est là que fut fondé en 1684 l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, qui devait rapidement essaimer en France puis dans le monde entier. Le bâtiment, qui formait un angle droit, avait aussi une entrée rue de Contrai, où les Frères sont revenus en 1880. Un peu plus loin, sur la place des Loges Cocquault, dite des Six Cadrans, à l'emplacement de la Maîtrise de la cathédrale, Barbe Colbert de Magneux ouvrit en 1635 un établissement accueillant des filles sans ressources, instruites et « élevées dans les exercices du ménage », dénommé Hôpital Sainte-Marthe. Celui-ci déménagea pour trouver plus d'espace et céda la place en 1683 à l'Hôpital Saint-Marcoul, destiné aux malades souffrant des écrouelles. Les Dominicains - alias Jacobins - ont construit à partir de 1246, après une première installation près de la Porte Mars, un très vaste couvent entre les actuelles rues Chanzy et Brûlée. Leur église était l'une des plus grandes de Reims, témoignage de l'influence exercée par les Frères Prêcheurs. Ils y accueillaient les sépultures des familles aristocratiques et bourgeoises et ouvraient leurs salles aux réunions des communautés de métier (tonneliers, tapissiers, merciers, couteliers, etc.). On trouve encore rue des Jacobins des vestiges de l'aile orientale de leur cloître.

Ordo de Saint Louis ;
L'abbé de Saint-Remi apporte la Sainte Ampoule.
(B.N.F.)

Sacre de Charles V,
l'abbé de Saint-Remi apporte la Sainte Ampoule.
(British Library)

On a peine à imaginer aujourd'hui que tout l'espace compris entre Saint-Remi et la cathédrale était encore à peine urbanisé au XIII[e] siècle. Dès lors il n'est pas étonnant de retrouver sur cet axe des ordres religieux nouveaux, des ordres mendiants, ainsi appelés en raison du choix d'une pauvreté volontaire (Dominicains, Clarisses, Val des Écoliers, Carmes) ; le cœur de la cité était saturé et le prix du terrain trop élevé. Au XVII[e] siècle, il restait encore des espaces accessibles pour des institutions charitables, dans un quartier où la population

était modeste. Ainsi tout ce parcours était jalonné d'églises et de chapelles. Il était souvent emprunté par des processions, car les chanoines de la cathédrale se rendaient plusieurs fois par an à Saint-Remi, pour célébrer le saint patron fêté le 13 janvier et le 1er octobre, ou lors de la liturgie stationnale qui leur faisait parcourir la ville pendant la semaine sainte et la semaine pascale ou durant les Rogations. Le dimanche des Rameaux, la procession partait de la cathédrale, se rendait à Saint-Pierre-les-Dames puis à Saint-Maurice avant de redescendre la rue Neuve et de retourner à Notre-Dame. Les cortèges religieux étaient une pratique courante dans la société médiévale et moderne, avec des rites codifiés. Ainsi, lors de l'entrée de l'archevêque, il était prévu de placer, au débouché de la rue du Jard, des guetteurs chargés de filer prévenir les chanoines que la procession approchait ; le chapitre sortait alors de la cathédrale pour aller à sa rencontre. Nul doute qu'il en était de même pour le cortège de la Sainte Ampoule, afin d'assurer une bonne coordination de la liturgie du sacre.

Photo La Goélette

Les lieux du sacre

Le geste de Louis le Pieux ne fut pas suivi immédiatement par ses successeurs qui, aux IXe-Xe siècles, se sont fait sacrer souvent dans d'autres villes que Reims (Compiègne, Laon, Soissons, Noyon…). Toutefois le consécrateur était principalement l'archevêque métropolitain. Quand la cérémonie avait lieu à Reims, c'est l'abbatiale Saint-Remi qui en était alors le cadre. Celle-ci était en passe de devenir une nécropole royale (y reposaient Carloman, frère de Charlemagne, Louis IV, Lothaire) et une basilique tutélaire de la dynastie carolingienne. L'avènement des Capétiens en 987 a renforcé sur ce plan le rôle de Saint-Denis, proche de Paris. Toujours est-il qu'on relève six sacres à Saint-Remi, trois de rois et trois de reines : Charles III le Simple (893), Frérone son épouse (907), Robert 1er (922), Emma, sa fille, épouse du roi Raoul (923), Gerberge, épouse de Louis IV (939) et Lothaire (954). Ce n'est qu'à partir de 1027 (Henri 1er) que la cathédrale accueillit systématiquement la cérémonie, à l'exception de Louis VI en 1108 et Henri IV en 1594 (cf. annexe). Ce passage de Saint-Remi à Notre-Dame doit être mis en rapport avec le rôle majeur joué par l'archevêque de Reims, devenu le seigneur de la ville, qu'il tenait au nom du roi. Par ailleurs, alors qu'il assurait lui-même la direction de l'abbaye, fondation épiscopale, à partir de 945 il a permis aux moines d'élire leur abbé, suivant la règle de saint Benoît. La distinction institutionnelle était plus claire. Dans le même temps les prélats ont cessé de se faire inhumer à Saint-Remi, pour reposer dans la cathédrale. L'apôtre des Francs restait un patron vénéré, son successeur ne manquait pas de s'en prévaloir, mais il s'affirmait dans son église. Les grands travaux du XIIe et surtout du XIIIe siècle ont fait de Notre-Dame l'une des plus grandes et des plus belles cathédrales d'Occident, dont la façade proclame clairement la fonction royale. Il y eut dès lors deux sanctuaires séparés, d'où l'émergence de notre « voie des sacres », l'un où étaient administrées les onctions, l'autre où l'on conservait la « céleste liqueur » nécessaire aux onctions.

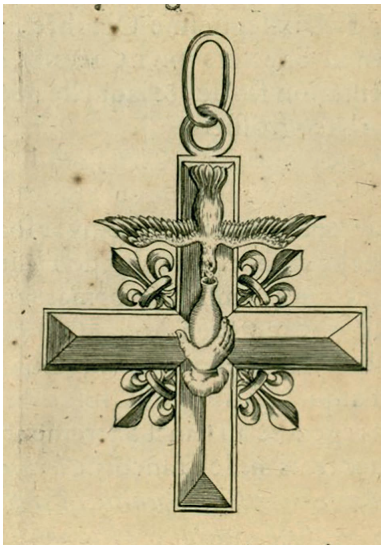

La Sainte Ampoule

Depuis que l'archevêque Hincmar avait rédigé, dans les années 870, *la Vie de saint Remi*, s'était répandue la légende de la Sainte Ampoule remplie d'un baume, à l'odeur suave, apportée par une colombe pour oindre le roi Clovis lors de son baptême. Un baptême vite considéré, à tort, comme le premier sacre. Une modeste fiole (à peine plus de 4cm de hauteur) était conservée dans le tombeau de saint Remi ; elle contenait un baume rougeâtre, odorant bien que desséché. Était-ce une fiole à parfum placée près du corps embaumé de l'évêque ? Toujours est-il qu'on l'identifia à l'ampoule miraculeuse, censée désigner l'archevêque de Reims, successeur de l'apôtre des Francs,

En haut : la Sainte Ampoule restituée qui a été utilisée au sacre de Charles X, conservée au palais du Tau ; mais celle-ci n'a pas été amenée en procession depuis Saint-Remi.

Ci-dessus : Croix portée par les quatre barons et chevaliers de l'Ordre de la Sainte Ampoule.
Gravure extraite du *Théâtre d'honneur* d'André Fayn (B.M. Reims, FIC, IV II d 2)

comme le ministre exclusif du sacre, investi par la volonté divine d'un privilège remontant au baptême fondateur. Ce discours n'a pas remporté uneadhésion immédiate. Les sources historiques sont étrangement silencieuses jusqu'au XII[e] siècle. Il a fallu attendre le sacre de Louis VII, en 1131, pour entendre le célébrant déclarer utiliser l'huile avec laquelle saint Remi avait donné à Clovis, roi des Francs, l'onction qui en faisait un chrétien. Or ce célébrant n'était autre que le pape Innocent II qui se trouvait alors à Reims pour présider un important concile réunissant 13 archevêques et 236 évêques de divers royaumes. On ne pouvait trouver meilleure publicité pour affirmer l'authenticité de la relique. Le règne de Louis VII correspond précisément au développement de la sacralisation de la personne du roi, qui déclarait en 1143 : « *Nous savons que conformément aux prescriptions de l'Ancien Testament et, de nos jours à la loi de l'Église, seuls les rois et les prêtres sont consacrés par l'onction du saint chrême. Il convient que ceux qui, seuls entre tous, unis entre eux par le chrême sacro-saint, sont placés à la tête du peuple de Dieu, procurent à leurs sujets les biens temporels et se les procurent les uns aux autres* ». C'est à partir du milieu du XII[e] siècle que la relique s'est trouvée valorisée, même s'il faut attendre le règne de Saint Louis et l'ordo du sacre composé à Reims vers 1230 pour voir citée explicitement a « La sacro-sainte ampoule » apportée par l'abbé de Saint-Remi et ses moines à la cathédrale, avec grande dévotion et révérence. Elle était enchâssée dans un reliquaire, sans doute réalisé du temps de Louis VII, comme d'autres objets du sacre (tunique et manteau fleurdelisés, épée et éperons…). Dom Marlot le décrit ainsi : « *Le quadre est une assiette d'argent doré, semée de pierreries, dont la bordure est d'or, où est attachée une chaîne d'argent, que l'abbé met en son col, lors qu'on la porte en la grande Église pour le sacre* ».

La procession

La première représentation connue de la procession se trouve dans l'ordo dit de Saint Louis (vers 1250). On voit l'abbé arriver dans la cathédrale, portant la Sainte Ampoule - très agrandie par le peintre - sous un dais de toile d'or soutenu par quatre moines en aube. Les informations se font plus nombreuses ensuite. Les récits du sacre de Charles VII (1429) mentionnent les quatre grands seigneurs dépêchés par le roi pour escorter la relique, des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc : Louis de Culant, amiral de France, Jean Malet de Graville, grand-maître des arbalétriers, Jean de Brosse, sire de Sainte-Sévère, et Gilles de Laval, baron de Rais, maréchaux de France. (Ce dernier, Gilles de Rais, a mal tourné ; ses crimes ultérieurs ont fait de lui le prototype de Barbe-Bleue). Cet usage remonte selon toute vraisemblance aux origines de la procession, d'autant plus que jusqu'au milieu du XIV[e] siècle l'abbaye était hors-les-murs. On appelait ces quatre gentils hommes en armes les « otages de la Sainte Ampoule » ; selon une tradition répétée dans les récits rémois, ils auraient à l'origine été gardés par les moines dans l'abbaye jusqu'au retour de la relique. Mais il faut plutôt les considérer comme des « garants », qui juraient entre les mains de l'abbé de défendre la relique au péril de leur vie. À partir de 1473, avec l'introduction du régime de la commende, il n'y eut plus d'abbé résident et c'est le grand prieur, devenu le supérieur effectif de la communauté, qui s'acquittait de la fonction.

Les sources deviennent naturellement plus abondantes avec les derniers sacres, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Les descriptions étant répétitives, ce qui suit est une synthèse. Les quatre seigneurs

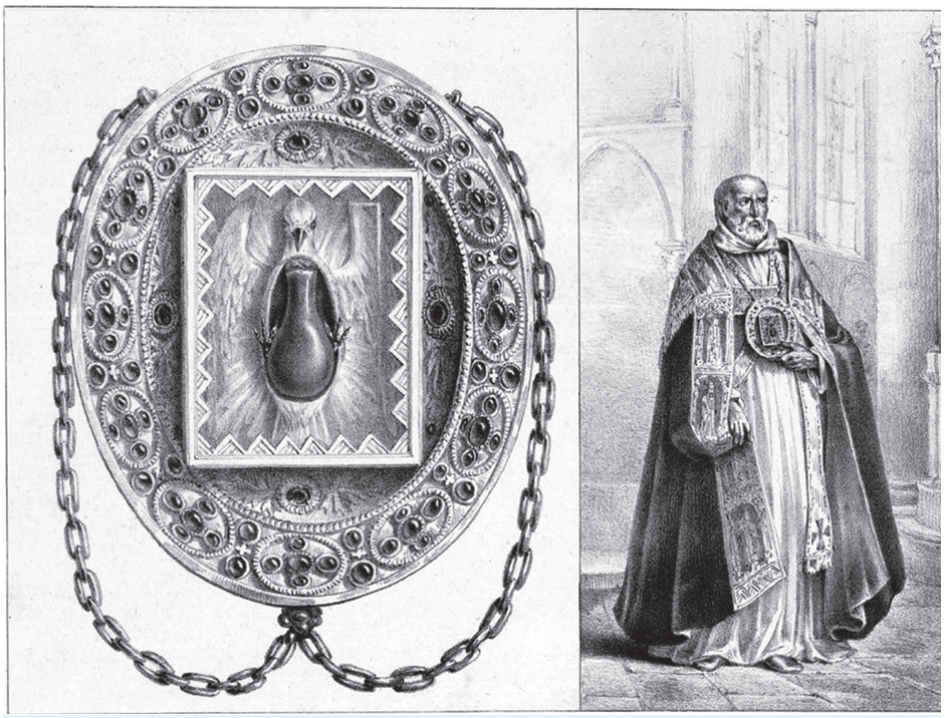

Le reliquaire de la Sainte Ampoule
et le Grand-prieur de Saint-Remi portant le reliquaire.
Dessins de J.-J. Macquart d'après *l'Album du Sacre de Louis XV*,
(B.M. Reims)

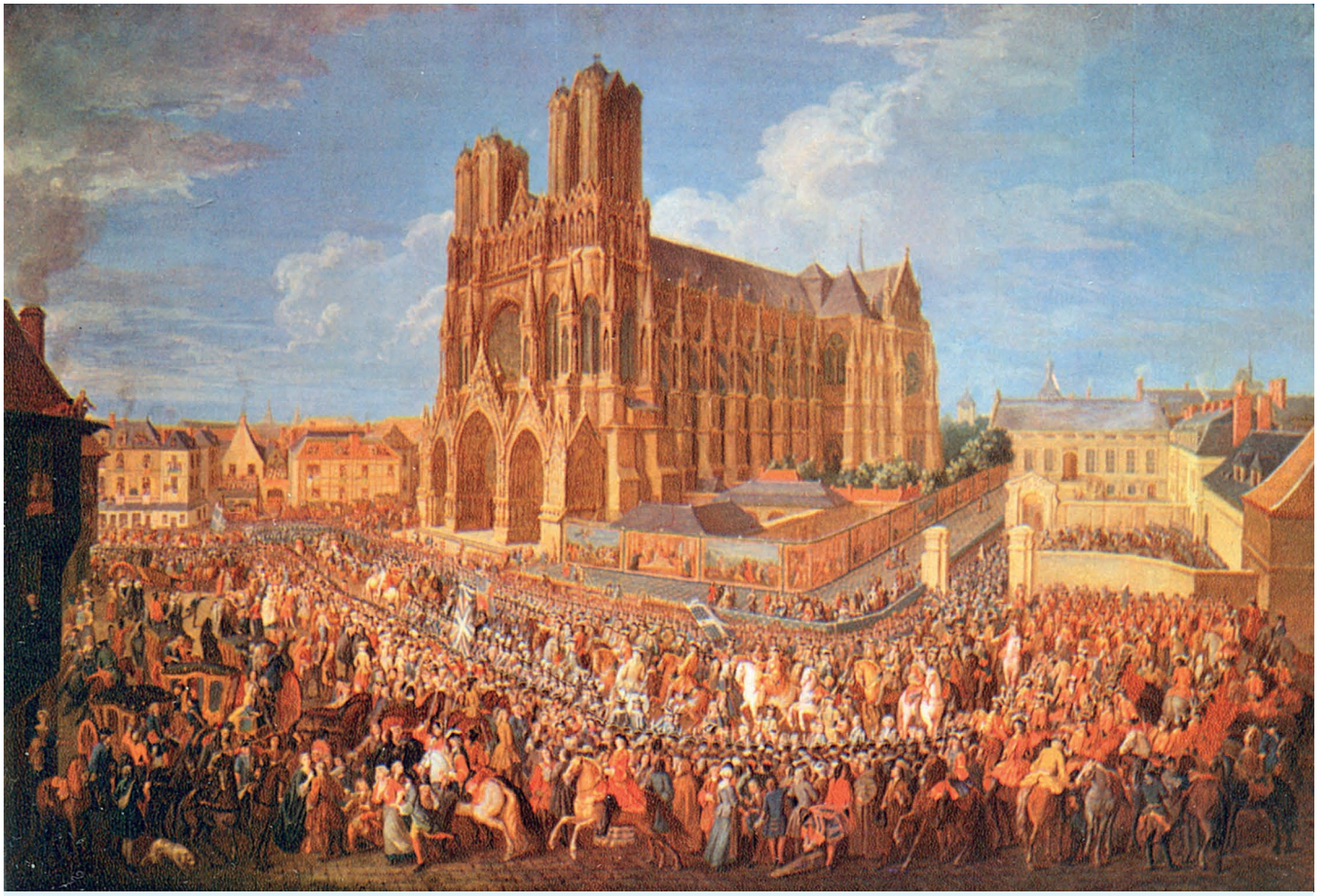

Cavalcade de Louis XV au lendemain du sacre.
Pierre-Denis Martin (Musée du château de Versailles)

nommés par le roi pour escorter la Sainte Ampoule quittaient le palais du Tau de bon matin pour aller à Saint-Remi, précédés de leurs écuyers et faisant conduire devant eux une haquenée blanche richement parée, destinée au grand prieur. Les « otages » de Louis XIV étaient les marquis de Coislin, de Richelieu, de Mancini et le comte de Biron ; ceux de Louis XV les marquis de Prie, d'Alègre, de Beauvau et le comte d'Estaing ; ceux de Louis XVI le marquis de Rochechouart, les comtes de la Roche-Aymon, de Talleyrand et le vicomte de la Rochefoucauld ; ces derniers portaient un habit d'or légèrement rayé de noir, des bas blancs à fleurs brodées d'or, des souliers noirs ornés de rosettes de couleur de feu avec des réseaux d'or ; leurs écuyers, en uniforme écarlate galonné d'or, portaient chacun un guidon de taffetas blanc, chargé d'un côté des armes de France et de Navarre et de l'autre des armes de leur seigneur. Ces guidons devaient rester dans le chœur de Saint-Remi après la cérémonie pour en garder le souvenir. Les quatre otages juraient sur l'Évangile, entre les mains du grand prieur et en la présence des officiers du bailliage de Saint-Remi, qu'il ne serait fait aucun tort à la Sainte Ampoule, pour la conservation de laquelle ils exposeraient leur vie. Le grand prieur, revêtu d'une chape de drap d'or, portait le reliquaire à son cou. Il montait le cheval envoyé par le roi, couvert d'une housse de moire d'argent, que deux maîtres-palefreniers de la Grande Écurie conduisaient par les rênes. Le dais, de même étoffe que la housse de la monture, était porté d'abord par des moines en aube, puis par des gentilshommes laïcs, appelés chevaliers de la Sainte Ampoule, en raison des fiefs mouvant de l'abbaye dont ils étaient titulaires : Terrier (Saint-Loup), Belestre-Neuvizy, Louvercy et Souastre. Dom Marlot en signale la plus ancienne mention dans un manuscrit (perdu) de l'abbaye relatif au sacre de Jean le Bon (1350), où il est dit qu'ils devaient être défrayés en tant que vassaux. Ils étaient rarement là tous les quatre ; des moines ou le bailli de l'abbaye remplaçaient les absents. À la fin de l'Ancien Régime ils étaient habillés de satin noir et blanc, avec la croix de chevalier de la Sainte Ampoule brodée en or et argent

au côté gauche du pourpoint et du manteau, et une écharpe de velours blanc à frange d'argent ; ils avaient au col le ruban de moire noire où pendait la croix émaillée, anglée et cantonnée de quatre fleurs de lis d'or, la face représentant la colombe avec la Sainte Ampoule et le revers l'image de saint Remi.

La procession était précédée par des tambours battant constamment. Elle était constituée principalement de religieux, les moines de Saint-Remi en aubes, rejoints par leurs voisins les Minimes (dont le couvent, qui se trouvait dans l'actuelle rue Féry, remplaçait depuis 1572 la collégiale Saints-Côme-et-Damien) et les chanoines de la collégiale Saint-Timothée. Mais il y avait aussi des laïcs, particulièrement les habitants du Chesne-le-Populeux, une paroisse ardennaise, dont la présence ne passait pas inaperçue. Jadis, ils ne venaient qu'à une dizaine et étaient défrayés comme vassaux de l'abbaye, qui détenait la seigneurie du village. Puis ils ont pris l'habitude de se déplacer en nombre, en habit vert et culotte blanche, la feuille de chêne au chapeau, sous la conduite d'un capitaine, avec tambours et enseignes déployées. Ils prétendaient avoir sauvé la Sainte Ampoule que les Anglais, en 1429, avaient volée et cachée dans l'oreille d'un âne (pure affabulation) ; en conséquence ils revendiquaient le dais de la procession et la haquenée montée

Sacres dans la cathédrale

Louis 1er le Pieux (sacre et couronnement impérial) 816
Henri 1er 1027
Anne de Kiev, son épouse 1051
Philippe 1er 1059
Philippe, roi associé 1129
Louis VII 1131
Philippe II Auguste 1179
Louis VIII et Blanche de Castille 1223
Louis IX, le Saint 1226
Philippe III le Hardi 1271
Philippe le Bel et Jeanne de Champagne 1286
Louis X le Hutin et Clémence de Hongrie 1315
Philippe V le Long et Jeanne de Bourgogne 1317
Charles IV le Bel 1322
Philippe VI et Jeanne de Bourgogne 1328
Jean II le Bon et Jeanne de Boulogne 1350
Charles V et Jeanne de Bourbon 1364
Charles VI 1380
Charles VII 1429
Louis XI 1461
Charles VIII 1484
Louis XII 1498
François 1er 1515
Henri II 1547
François II 1559
Charles IX 1561
Henri III 1575
Louis XIII 1610
Louis XIV 1654
Louis XV 1722
Louis XVI 1775
Charles X 1825

Habillement d'un chevalier porte-dais de la Sainte Ampoule paru dans *Le Sacre de Louis XV, roy de France et de Navarre, dans l'Église de Reims.* (B.M. Reims, FIC, Réserve Atlas 13)

par le grand prieur, au grand scandale des moines car aux sacres de Louis XIII et Louis XIV, où ils étaient au moins 120, l'affaire avait tourné en véritable bagarre. Si bien que Louis XV leur fit défense de venir. Ils vinrent quand même mais furent désarmés par les gens du roi et interdits de cortège. Louis XVI permit leur présence, après avoir dûment notifié que le dais et la haquenée n'étaient pas pour eux mais pour les religieux. Ils furent encadrés par deux compagnies de grenadiers des gardes françaises et gardes suisses, coiffés de l'ourson, baïonnette au canon. Par ailleurs le cortège comprenait le suisse, l'appariteur, les huissiers et les sergents de justice de l'abbaye. La Sainte Ampoule était donc très bien entourée ; deux seigneurs otages, avec leurs écuyers, chevauchaient devant le dais et deux derrière. Aux quatre coins marchait un enfant de chœur portant un cierge ; suivait le trésorier de l'abbaye, tenant pendue à son poignet une bourse de drap d'or dans laquelle étaient les clefs du reliquaire, avec un tournevis et des petites pinces. Il fallait en effet pouvoir défaire les écrous et clavettes qui maintenaient une plaque, située au revers, afin de retirer la fiole le moment venu. L'archevêque devait extraire avec une aiguille d'or une petite quantité du précieux baume (entre un grain de blé et un petit pois selon les sources), qu'il mélangeait sur une patène avec le saint chrême qu'il avait consacré le Jeudi Saint. Les onctions nécessitaient une substance suffisamment liquide Le principe était sauf : tout en économisant le contenu de la Sainte Ampoule le rite en transmettait la vertu de génération

Sacre de Louis XV, Arrivée du cortège de la Sainte Ampoule. (B.M. Reims)

Vue de l'église de Saint-Remi, prise à l'occasion du sacre de Sa Majesté Charles X.
(BM Reims, FIC, VII I ba 3)

en génération. Quand le grand prieur arrivait devant l'archevêque, il devait dire : « *Monseigneur, je remets entre vos mains ce précieux trésor envoyé du Ciel au grand saint Remi pour le sacre de Clovis et de ses successeurs. Mais auparavant je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de vous obliger à me la remettre entre les mains après que le sacre de notre grand roi (Louis) sera fait* ». Et l'archevêque de répondre : « *Je reçois avec respect cette Sainte Ampoule et je vous promets, foi de prélat, de la remettre en vos mains, la cérémonie du sacre achevée* ».

Le retour et la cavalcade du roi

La cérémonie achevée, au moins cinq heures plus tard, le cortège repartait à Saint-Remi dans le même ordre qu'à l'aller, tandis que le roi allait présider le festin servi au palais du Tau. C'est en général le lendemain matin, un lundi puisque le sacre, sauf exception, était célébré un dimanche, que le souverain allait à Saint-Remi, en grand équipage, pour entendre la messe et vénérer les reliques. Un tableau de Pierre-Denis Martin garde le souvenir de la foule qui se pressait pour voir la brillante cavalcade de Louis XV. Comme son prédécesseur, le jeune roi est retourné à l'abbaye pour toucher les écrouelles. Louis XIV le mardi, Louis XV le jeudi ; Louis XVI n'a fait qu'un seul déplacement, le mercredi. Depuis le XII^{e} siècle s'était développée la réputation thaumaturgique du roi sacré. Sur un vieux fond de croyances ancestrales aux pouvoirs magiques, les clercs avaient imposé une lecture épurée : oint d'un chrême venu du Ciel, le roi recevait une grâce spéciale de guérison. « *Le roi te touche, Dieu te guérit* ».

Miniature représentant le sacre de David par Samuel (Bibliothèque Mazarine).

En 1315 Louis X a fait pour la première fois le pèlerinage à Saint-Marcoul de Corbeny, au nord de Reims, qui se poursuivit pendant trois siècles, afin de souligner la référence à un saint dûment reconnu, invoqué pour cette maladie spécifique, une forme de tuberculose ganglionnaire. La médiation de l'Église était explicite. En raison de l'insécurité de la route, en 1654, Louis XIV a transféré cette cérémonie à Reims, dans les jardins de l'abbaye Saint-Remi (Saint-Marcoul était un prieuré qui en dépendait) ; ses successeurs ont fait de même. À cette occasion plus de 2000 malades se précipitaient dans l'espoir d'une guérison.

Les rues empruntées par ces cortèges répétés devaient être spécialement ornées. Les sources mentionnent fleurs, tentures et tapisseries sur les façades. Pour la cavalcade de Louis XVI la municipalité a fait en outre aménager deux décors monumentaux. Au commencement de la rue Neuve (place des Loges Cocquault) était un autel de la fidélité, un triangle maintenu par trois coqs faisant console. Chaque face présentait un bas-relief : l'autorité royale, l'amour du peuple et la fidélité ; sur le piédestal on voyait le lion d'Androclès et la louve nourrice de Romulus et Remus. Androclès, livré aux bêtes du cirque, épargné par un lion qu'il avait jadis soigné dans le désert, avait été gracié par l'empereur. Quant à Remus, il était le fondateur mythique de Reims, qui lui devait son nom et se posait en sœur de Rome ! Plus loin, le long du mur de l'Hôpital de la Charité, qui occupait l'ancien collège des Jésuites, se trouvait l'autel de la pitié, autour duquel, sur une longue terrasse avec des gradins, étaient rassemblés de haut en bas 400 vieillards des deux sexes, malades et indigents, une rangée de religieuses et de petites filles alternant de 10 en 10 et 30 petits enfants d'âge tendre jetant des fleurs. De quoi émouvoir les cœurs les plus endurcis… et obtenir pour l'hôpital des dons généreux du roi et de la cour.

Ce fut ce 14 juin 1775 que la « voie des sacres » a connu pour la dernière fois la magnificence des cérémonies traditionnelles. Le jeune roi de 20 ans, acclamé ce jour-là par la foule qui se pressait aux fenêtres et balcons, a été mis à mort le 21 janvier 1793. Les moines avaient déjà été expulsés de Saint-Remi, la Sainte Ampoule allait être brisée, les couvents détruits. C'en était fini des usages ancestraux.

Cinquante ans après son frère, le 29 mai 1825, Charles X a été sacré selon un rituel simplifié. Plus question, et pour cause, de procession avec la précieuse fiole. Des fragments rescapés étaient désormais dans un reliquaire qui se trouvait déjà dans la cathédrale. Le mardi 31, c'est à huis clos, dans l'hôpital Saint-Marcoul, qu'il a touché 121 malades, avant de se rendre en cavalcade à Saint-Remi. Dernier écho d'une royauté de droit divin brisée par la Révolution. Charles X se raccrochait à la « représentation d'un sacre » qui ne pouvait faire illusion, écrivait Chateaubriand. Et l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* de conclure : « *Croira-t-il qu'un sacre mette à l'abri du malheur ? Il n'y a plus de main assez vertueuse pour guérir les écrouelles, plus de Sainte Ampoule assez salutaire pour rendre les rois inviolables.* »

Patrick Demouy

Sociétaire,
Professeur émérite d'Histoire médiévale
à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Orientation bibliographique :

Guillaume Marlot, *Le théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des roys*, Reims, 1643.

Patrick Demouy, *Le sacre du roi, Histoire, symbolique, cérémonial*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2016.

SACRES DES ROIS DE FRANCE EN L'ABBAYE SAINT-REMI DE REIMS

CHARLES III LE SIMPLE	893
ROBERT 1 ER	922
LOTHAIRE	954

ASSOCIATION RENAISSANCE DE SAINT-REMI

SACRES DES ROIS DE FRANCE DANS LA CATHEDRALE DE REIMS

LOUIS I ER LE PIEUX (SACRE IMPÉRIAL PAR LE PAPE ETIENNE IV)	816
HENRI I ER	1027
PHILIPPE I ER	1059
PHILIPPE (ROI ASSOCIÉ)	1129
LOUIS VII	1131
PHILIPPE II AUGUSTE	1179

DANS LA CATHEDRALE ACTUELLE (25 ROIS SACRÉS)

LOUIS VIII LE LION	1223
LOUIS IX : SAINT LOUIS	1226
PHILIPPE III LE HARDI	1271
PHILIPPE IV LE BEL	1286
LOUIS X LE HUTIN	1315
PHILIPPE V LE LONG	1317
CHARLES IV LE BEL	1322
PHILIPPE VI DE VALOIS	1328
JEAN II LE BON	1350
CHARLES V	1364
CHARLES VI	1380
CHARLES VII	1429
LOUIS XI	1461
CHARLES VIII	1484
LOUIS XII	1498
FRANÇOIS I ER	1515
HENRI II	1547
FRANÇOIS II	1559
CHARLES IX	1561
HENRI III	1575
LOUIS XIII	1610
LOUIS XIV	1654
LOUIS XV	1722
LOUIS XVI	1775
CHARLES X	1825

INSTITUT DE LA MAISON DE BOURBON

AMIS DE LA CATHEDRALE

La Sainte Ampoule conservée par les moines de l'abbaye Saint Remi était transportée sous bonne escorte juqu'à la cathédrale Notre-Dame à l'occasion de chaque sacre.

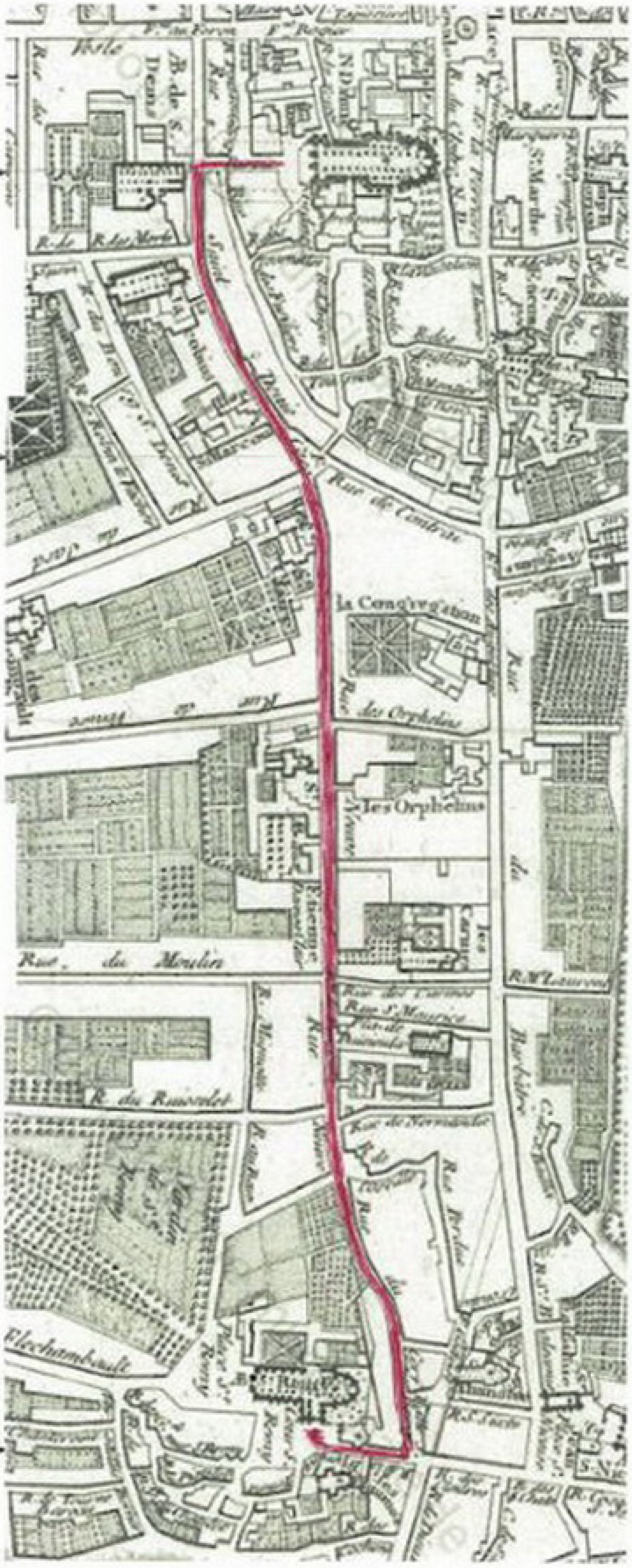

Ce document est extrait d'un plan de Reims remis à Louis XV lors de son sacre.